

JEU SONDAGE LE RELAIS DE LAGUIOLE (du samedi 13 avril au samedi 27 avril 2024)

Article 1 : L'établissement Le Relais de Laguiole Best Western, dont le siège est situé LD LES CAYRES 12210 LAGUIOLE organise un jeu par le biais du sondage qu'elle propose du samedi 13 avril 2024 jusqu'au **vendredi 26 avril minuit**, le tirage au sort ayant lieu le samedi 27 avril 2024.

Article 2 : Ce jeu gratuit, sans obligation d'achat, est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus, résidant en France, clientes ou non de l'établissement.

Article 3 : Pour participer au tirage au sort du samedi 27 avril 2024, le répondant doit compléter le questionnaire dans son intégralité ainsi que la dernière page dédiée au rappel des gagnants avant le **vendredi 26 avril minuit**. Les données collectées sont : le nom, le prénom, le nom de l'entreprise le cas échéant, le téléphone et l'adresse mail.

Article 4 : Les lots mis en jeu sont, fournis par l'établissement Relais de Laguiole, en aucun cas la contrepartie ne pourra être obtenue en espèces. Ils sont non échangeables, non remboursables.

Article 5 : La liste des 3 lots en jeu est annoncée en introduction au questionnaire.

Article 6: Le tirage au sort se déroulera le samedi 27 avril 2024 de manière informatique. Trois bulletins seront tirés au sort en présence de la Directrice de l'établissement.

Article 7 : Les gagnants seront avertis par téléphone, un bon cadeau leur sera envoyé par courriel mentionnant sur chacun l'objet et la date maximum de réalisation de la prestation offerte.

Article 8 : Tous les lots qui ne seront pas exécutés au jour de la date mentionnée sur le bon resteront la propriété de l'établissement Relais de Laguiole.

Article 9 : Les répondants autorisent par avance l'utilisation des données collectées afin de pouvoir être recontactés pour l'annonce des gains et à des fins publicitaires. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit adressez- vous directement à direction@relais-laguiole.com. La gestion des données est consultable en annexe du règlement du jeu.

Article 12 : L'établissement le Relais de Laguiole ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable si l'enquête de notoriété devait être reportée, interrompue ou annulée pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Article 13 : Le simple fait de répondre au questionnaire et fournir ses coordonnées entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement en tant que joueur.

Article 14 : Le Présent règlement est disponible sur simple demande auprès de l'établissement Relais de Laguiole Best Western par mail à direction@relais-laguiole.com et téléchargeable depuis le questionnaire en première page.